

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-067

Date de la convocation : 04/09/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 20

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mesdames Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Jean DE POUILLY, Olivier GODART, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Désiré NANJI, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. René SALEZ donne pouvoir de vote à M. Gérald LORFEUVRE et M. Vincent THIRION donne pouvoir de vote à M. Pierre POTRON.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN.

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TRES PETITES ENTREPRISES : ATTRIBUTION DE
SUBVENTION A LA SASU Ty'Cia**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2021/143 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux projets des TPE,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements structurants liés aux petits projets de création/développement/reprise d'entreprise ne pouvant pas être financés par le biais d'autres aides publiques,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'UNANIMITE :

- **D'ATTRIBUER la subvention suivante :**

.../...

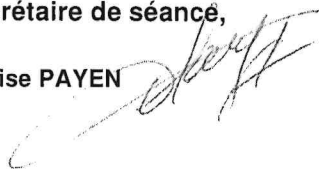
**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 19/09/2025
et de sa publication ou notification le 19/09/2025**

Dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	Commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention Potentielle 30%
20	SASU Ty'Cia	PONSIN Laëtitia	Restauration, crêperie, salon de thé	VOUZIERS	Acquisition de matériel et travaux de rénovation ne pouvant être soutenus par ACCOR	15 137.67€	4 541€

➤ D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,



Benoît SINGLIT